

Permanence des élus - du 24 janvier au 28 janvier 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 24 janvier, de 10h à 11h30

Rachida BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Mardi 25 janvier, de 17h à 18h

Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Mercredi 26 janvier, de 14h30 à 16h30

Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Jeudi 27 janvier, de 16h30 à 17h30

Karima OUADAH, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 28 janvier, de 16h à 18h

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

relations.presse@troyes-cm.fr